

Procès verbal du Conseil d'école 27 juin 2011

Étaient présents

Monsieur FORT, Maire-Adjoint aux affaires scolaires
Mr RICHARD, représentant Monsieur le Maire de Soyaux
Mme LONGUEVILLE, DDEN
Mme LAVAUZELLE, secrétaire du RAR
Mmes VOUHE, BAUMANOIR, DUBARRY, CARMAGNAC, représentants de parents d'élèves
Mme CHARRIER, Mrs CALLUAUD, HILT, LAVAUZELLE, enseignants
Mr GUILLERME, RASED

Étaient excusés

Mr CASALINI Inspecteur de circonscription
Mme PINTO enseignante en congé
Mme BARBEAU enseignante en congé

Bilan de l'année scolaire

On a tenu tous nos engagements sur les différents projets
Toutes les classes ont participé au forum de Soyaux à la Page
Les cycle 3 ont rencontré la conteuse Muriel Bloch

Participation au concours de UNE : ce matin, nous avons reçu les récompenses puisque 2 classes ont été primées : 1 de CP CE1 au niveau départemental et 1 de CM1 CM2. En outre le journal de l'école Le Petit Célestin a concouru au concours national des journaux scolaires (Pris Varenne) et a été sélectionné jusqu'au niveau académique.

Projet Ricochet : 2 classes de CP CE1 ont participé au programme Ricochet et retransmis leur projet début juin.

Suite aux ateliers de sciences menés à l'année avec les CE1 et les CP, le travail s'est poursuivi sur le thème de l'eau avec l'aide des animateurs de Charente Nature. Cela a abouti à la production d'un jeu sur les chaînes alimentaires et une maquette retraçant le circuit de l'eau.

Les CE2- CM1 ont élaboré une fiche BTJ sur le thème de la Vallée de L'Anguienne qui sera mis sur le site PEMF et accessible en ligne bientôt.

Le Projet de **classe transplantée à St Palais** pour les CE2, CM1 et CM2 a été une grande réussite pédagogique et le financement conjoint de la Mairie, de l'ACSEF, des familles et de l'Agence Nationale des Chèques vacances (collaboration JPA) a permis à un grand nombre d'élèves d'y participer.

Préparation de la rentrée scolaire

Effectif attendus l'année prochaine : 84 élèves en fin d'année avec une hypothèse basse à 88 et une hypothèse haute à 94 (5 familles demandent à venir par choix pédagogique, autrement toutes les familles sont domiciliées sur le secteur)

23 à 26 CP

19 CE1

18 CE2

14 -15 CM1

14 -15 CM2

On pourrait constituer

2 classes de CP CE1

2 Classes de CE2 CM1 , CM1 CM2

Projets prévus l'année prochaine

De ZEP on est devenu RAR puis ECLAIR. Donc le **festival ZEP DIT** sera sur le thème de la lumière, des éclairs sur les chemins du monde à partir du livre : L'art sur 4 Chemins , base de référence pour chaque classe ou groupe de travail. Il lui sera associé un objet récurrent.

Est prévu également **un départ en classe transplantée** sur 3 jours à AUBETERRE pour les CP CE1, la semaine précédent les vacances de la Toussaint.

On engagera **un partenariat avec Planche de cirque** pour une initiation aux arts du cirque préparatoire à ZEP DIT. Les CE2CM1CM2 bénéficieront d'un cycle piscine complet en amont du cycle de voile.

Nous aurons peut être un EVS de direction mais cela reste en suspend.

Relations avec la Mairie

Restauration scolaire:

Le principe de facturation mensuel est bien rentré dans le fonctionnement des familles. On compte 50 rationnaires sur 84 élèves inscrits. A la précédente commission restauration, il aurait été suggéré le changement du mode de conditionnement (abandon des barquettes en plastique) et une préparation différente des plats. Cela reste à l'ordre du jour, mais cela demande du temps. Nous ne mangeons enfin plus systématiquement du poisson le vendredi .

Se servir dans les petites structures pose le problème des quantités. Le pain est celui du lycée Marguerite de Valois, il vient de Jonzac.

Ce qui serait bien, c'est que le petit déjeuner pédagogique ne soit pas servi dans des gobelets en plastique. Il y a tout un travail de communes à communes, réflexions autour de l'utilisation de produits labellisés BIO et de la réduction des chaînes.

L'année prochaine, on va renouveler la demande d'échanger les services soit de semestre à semestre soit de période à période. Le maire a eu raison de réaffirmer que la cantine reste un service public, laïc et non obligatoire où chacun doit se soumettre au règlement intérieur.

Les locaux

Le ménage :

C'est l'ARU (Association Régie Urbaine) avec des contrats d'insertion avec un maximum de 4 ans qui assure le ménage à l'école. Nous sommes satisfaits du travail des 2 dames : personnel agréable et efficace. L'école demande cependant de faire attention à la permanence du personnel au regard de la qualité du travail produit et d'autre part pour leur bien-être personnel.

La mairie promet de rester vigilante sur la place, l'encadrement du personnel et leur formation.

Les extérieurs:

Nous demandons le nettoyage plus régulier des abords de l'école, côté bâtiments qui restent peu entretenus.

Entretien des locaux:

On loue la réactivité des employés municipaux.

Demande spécifique :

Le rétrécissement de la rue Romain Rolland est toujours d'actualité mais demande du temps. On demande le remplacement du câble de liaison vidéo projecteur ordinateur. On demande aussi le câblage en réseau des ordinateurs car le wifi ne fonctionne pas de façon fiable avec nos machines anciennes. Il faudra également prévoir le renouvellement du parc.

La fête de fin d'année s'est bien déroulée mais les parents regrettent quand même le manque d'aide dans les réunions en cours d'année et lors des animations .

Questions diverses

Livret Personnel de Compétences

Présentation : il s'agit d'un listing de compétences à validation binaire sous forme d'application informatique avec perte d'appartenance de la famille. Le Conseil d'école est inquiet de cette mise en place mais Il n'y a actuellement aucune solution pour s'y soustraire puisque si une compétence reste non validée cela invalide les compétences de chacun des élèves.

Ce traitement automatisé appartient à l'état et aux sociétés qui l'exploitent (sociétés qui n'ont pas encore été validée par la CNIL) Ce fichier devient un catalogue de compétences qui s'étend du domaine scolaire au domaine privé. Cela pose le problème du droit à l'oubli, de la valeur des diplômes nationaux, de la liberté pédagogique, du croisement des données et du glissement de la part du domaine privé au domaine public. C'est pourquoi 51 enseignants sur 54 de la ville de Soyaux ont signé une lettre de refus d'utilisation du LPC tant qu'un débat ne serait pas proposé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 00

Les secrétaires

Claudy VOUHE, représentant de parents d'élèves

Corinne CHARRIER, enseignante

Transmis par le Directeur, le 20 septembre 2011

Denis LAVAUZELLE